



Lettre du groupe départemental de l'ÉCOLE ÉMANCIPÉE (69-42)

ee69-contact@laposte.net | n°7, septembre 2015 | www.ecoleemancipee.org

Malgré la mort en Méditerranée de milliers de personnes, l'Europe continue à maintenir ses frontières à peu près fermées (sans compter les interpellations), et entretient ainsi les conditions qui font la prospérité des passeurs. Les différents pays européens se réfugient derrière des « quotas » ridiculement faibles et continuent à accréditer l'idée qu' « on ne peut pas accueillir toute la misère du monde », là où on aurait besoin d'un discours de solidarité clair envers des gens qui ont fui des conditions de vie insupportables et qu'on ne peut pas renvoyer chez eux. Que sont 24000 personnes (que la France promet d'accueillir sur deux ans) par rapport aux 4 millions de Syriens qui ont fui la guerre et sont pour la plupart réfugiés en Turquie et au Liban ainsi qu'en Jordanie !

La Méditerranée, c'est aussi la Grèce. Après de courageux combats contre la troïka pour que le peuple grec ne soit pas à nouveau victime de l'austérité, après le referendum qui l'a pourtant conforté dans ses positions, Alexis Tsipras a fini par lâcher prise et par signer un accord qui a brisé les espoirs dont il était porteur. La crise grecque, c'est le symbole d'une crise de l'Europe, d'une crise de la démocratie. Pourtant, la France, avec ce qui reste de son « État providence » est bien visée, elle aussi, par les manœuvres de l'Europe et le combat de la Grèce est aussi le sien, contre la toute-puissance libérale incarnée notamment par la loi Macron. Malheureusement, le mouvement syndical français et européen s'est montré incapable d'expliquer les enjeux qui sous-tendent le bras de fer Grèce-Institutions européennes, et il a manqué à la Grèce un soutien syndical massif avec une large mobilisation des salarié-es.

Enfin, la loi « Renseignement » met en place une surveillance généralisée révélatrice d'une incapacité à repenser le « vivre ensemble » auquel l'École est censée préparer.

Signer ou ne pas signer le PPCR ?

C'est la première fois depuis 30 ans qu'est engagée une négociation traitant à la fois de l'évolution de l'ensemble de la fonction publique et des questions de rémunérations. Cela dans un contexte de politiques d'austérités généralisées, avec la volonté nette du gouvernement de continuer à réduire la dépense publique et les protections sociales... et un gel du point d'indice qui, depuis 2010, a entraîné une baisse moyenne de 6% des salaires des fonctionnaires.

Le protocole contient des mesures qui devraient permettre une amélioration des conditions d'exercice et de rémunération, en particulier pour certaines catégories et champs professionnels (catégorie C et travailleurs sociaux), ainsi que des mesures de reconstruction des grilles, dans une enveloppe budgétaire qui reste cependant restreinte et inchangée. Par ailleurs, le gouvernement refuse toujours l'augmentation générale des agents par le dégel et la revalorisation de la valeur du point d'indice. Les propositions ne sont donc à la hauteur ni des pertes ni des revendications syndicales... mais le rapport de force actuel, avec la faiblesse des mobilisations de ces dernières années, n'a pas permis de peser davantage sur le contenu du protocole.

Par ailleurs, avec un calendrier de mise en œuvre particulièrement étalé dans le temps, de 2016 à 2020, qui engage peu ce gouvernement, et avec les échéances électorales à venir, le risque existe que soit remis en cause tout ou partie de l'accord par un prochain gouvernement.

Enfin, le gouvernement conditionne la tenue des discussions salariales début 2016 à la signature du protocole et à une amélioration de la situation économique de la France, ce qui est proprement inacceptable.

En effet, si le le protocole est voté, il devra être ensuite décliné champ par champ et ministère par ministère – et (ce qui constitue un chantage scandaleux !) ; seules les organisations syndicales l'ayant approuvé auront le droit de participer aux négociations qui suivront, et pourront donc en combattre les dangers (renforcement du « pilotage au mérite » par exemple) et l'améliorer ! Le gouvernement exerce un deuxième chantage en disant que le protocole est à prendre ou à laisser : s'il n'est pas approuvé majoritairement par les syndicats, il n'y aura plus aucune autre discussion salariale.

Suite page suivante

Suite de la page 1 *Signer ou ne pas signer le PPCR ?*

Pour nous, École Émancipée lyonnaise, le problème est que chaque fédération syndicale se détermine pour elle-même, sans que des discussions unitaires préalables aient eu lieu entre par exemple FSU, CGT et Solidaires, qui auraient peut-être permis de créer un front commun dans les négociations. Par contre, la FSU consulte la profession qui doit donc se prononcer, individuellement et par internet, sur un protocole très complexe qui concerne l'ensemble de la fonction publique et les trois catégories de personnels – cette consultation était-elle vraiment opportune ?

Quoi qu'il en soit, que le protocole soit majoritairement approuvé ou non, seule une mobilisation unitaire, massive et large de la fonction publique pourrait créer un rapport de forces permettant aux organisations syndicales ou bien de peser dans les discussions qui suivront, lorsque le protocole sera discuté et négocié secteur par secteur, ou bien, si le protocole n'est pas voté, d'imposer la réouverture de discussions. Nous sommes conscients de la faiblesse syndicale actuelle et des difficultés à mobiliser des salariés qui sont pour la plupart découragés et fatalistes ; cependant nous devons mettre toutes nos forces dans cette bataille.

Réforme du collège :

repandre la bataille au plus vite !

Après avoir fait du collège le grand malade de l'Éducation nationale où se concentrent toutes les difficultés, le ministère tente d'imposer une réforme qui remet en cause le collège unique, menace les disciplines, renforce l'autonomie et la mise en concurrence des établissements, et donc la caporalisation et les petits arrangements locaux, et constitue un boulevard pour le privé.

Le début de mobilisation de l'an dernier, à l'initiative du SNES-FSU, doit vite reprendre, avec des échéances claires et un mot d'ordre : nous ne cesserons la mobilisation que lorsque le ministère acceptera de reprendre les discussions sur d'autres bases.

La première échéance est la grève du jeudi 17 septembre. Elle permettra de prendre la température et elle doit être présentée comme un premier pas vers une mobilisation qui doit prendre de l'ampleur. La question d'AGs de secteur et de grève reconductible doit être posée suffisamment tôt, une grève par mois ne suffira pas à faire plier le gouvernement. Une manifestation nationale réunissant enseignants et parents d'élèves aura lieu le 10 octobre. Un matériel spécifique doit donc être rapidement disponible et distribué aux parents d'élèves dont le soutien est indispensable si nous voulons établir un vrai rapport de force ; le SNES doit organiser des réunions de bassin avec eux et les associer à l'action.

Stage de l'École Émancipée

10 novembre de 9h à 16h30

à la Bourse du Travail (métro B arrêt place Guichard),

avec Samy Johsua,

physicien, professeur émérite en sciences de l'éducation à l'Université d'Aix-Marseille, auteur de *L'école entre crise et refondation* et *Pour une école émancipatrice*, membre du Conseil Scientifique d'Attac

MATIN : Vers quoi nous mènent les politiques scolaires actuelles ?

APRES-MIDI : Réflexions autour d'une École Émancipatrice

Afin de vous y inscrire, pensez à déposer votre demande d'autorisation d'absence auprès de votre chef d'établissement **le 10 octobre au plus tard**.

Voici le lien pour la lettre de demande : <http://www.lyon.snes.edu/spip/spip.php?article161>

Merci aussi d'indiquer votre intention de participer à ee69-contact@laposte.net

Qui sommes-nous ?

L'ÉCOLE ÉMANCIPÉE est une tendance de la FSU, née en 1910 et qui a fondé le syndicalisme enseignant.

Dans la dernière période elle a contribué à la fondation de la FSU pour construire une fédération syndicale unitaire, démocratique, pluraliste engagée aussi dans les questions sociales et sociétales (participation aux Forums sociaux altermondialistes, soutien à RESF...).

Nous sommes partie prenante de la construction de la FSU et de ses syndicats nationaux, mais nous avons parfois des divergences avec, notamment, nos camarades d'U&A. Par notre investissement syndical à tous les niveaux, nous essayons de faire avancer les débats et améliorer les pratiques syndicales afin d'être plus efficaces.